



VILLE DE SOLLIES PONT

# EXTRAIT

du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 17 septembre 2015

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33
Date de la convocation 10 septembre 2015		
Date d'affichage 10 septembre 2015		
Objet de la délibération <i>Pôle services techniques – Antenne administrative et comptable – Délibération sollicitant l'aide du conseil départemental du Var pour l'acquisition de vêtements pour le CCF</i>		
Vote pour à l'unanimité		
<b>POUR : 33</b>		
<b>CONTRE : 0</b>		
<b>ABSTENTION : 0</b>		

L'an deux mille quinze, le dix-sept septembre deux mille quinze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

**Etaient présents :**

GARRON André, COQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, FINO Joseph, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, MERMET-MEILLON Marc, BESSET Monique, CHEVROT Régis, GRISOLLE René, DAVIGNON Jacques, MANDON-BONHOMME Céline, LUNGERI Carine.

**Procurations :**

CHAUUCHE Dalel donne procuration à RAVINAL Danièle,  
CREMADES Laurence donne procuration à BERTRAND Huguette,  
BOUTIER Jean-Paul donne procuration à MANDON-BONHOMME Céline,  
MAIRESSE Aude donne procuration à GRISOLLE René.

**Absents :**

Aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

La commune dote chaque année les bénévoles du comité communal des feux de forêts (CCFF) de tenues spécifiques.

Une subvention peut être accordée par le conseil départemental du Var dans le cadre de l'aide aux communes pour l'acquisition de petit matériel pour le C.C.F.F.

\*\*\*\*\*

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,  
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **APPROUVE** le projet visé ci-dessus ;

- **AUTORISE** le maire à solliciter une participation financière du département, en vue de l'acquisition de vêtements pour le CCF ;

- **AUTORISE** le maire à signer les actes qui en découlent avec le conseil départemental du Var.

Les crédits correspondants tant en dépense qu'en recette sont inscrits dans les différents chapitres et articles du budget de l'exercice 2015.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON  
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 22 SEP. 2015  
et publication ou notification du 24 SEP. 2015